PENVĒNAN

ville-penvenan.com

LE MAG

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

#55

PRINTEMPS 2025

Dossier // p.04

L'action sociale

ÉCOLES p.03

CULTURE p.08

ENTRE DEUX BULLETINS p.08-09

URBANISME p.11

PENVĒNAN Côtes d'Armor Aodoù-an-Arvor PERWENAN

ÉDITO

Madame, Monsieur,

Chaque année le début du printemps s'accompagne d'un renouveau de la nature et des beaux jours, mais aussi du **vote du budget** qui rend possible les projets destinés à **améliorer le cadre de vie des Penvénanais** tout en répondant aux besoins du quotidien et des défis notamment celui du dérèglement climatique. Nous portons une attention forte à une **gestion responsable** et je rappelle que **nous autofinançons** depuis le début de notre mandat **la totalité de nos investissements** sans avoir recours à l'emprunt.

Dans un contexte de fortes incertitudes, il est plus que jamais nécessaire de **soutenir les services de proximité** pour les habitants de tous âges. Vous trouverez dans ce magazine un dossier sur le CCAS. On ne rappellera jamais assez l'importance de ce **service communal de proximité** qui œuvre au quotidien et qui est l'interlocuteur privilégié quand on ne sait plus qui contacter ou quoi faire. Je tiens vraiment à souligner et à remercier le CCAS pour son efficacité et tout le travail qui est fait chaque jour à Penvénan pour apporter **un soutien, un accompagnement aux personnes dans le besoin**.

Très cordialement.

Denise Prud'homm
Maire de Penvénan

Itron, aotrou,

Bep bloaz e penn-kentañ an nevezamzer ec'h a an natur war reneveziñ hag ec'h adkaver an deizioù brav, hag ar mare eo ivez ma vez **votet ar budjed** *evit galloud ober ar pezh a ray da endro* **bevañ an dud e Perwenan bezañ gwelloc'h**, *ha war ar memes tro ober war-dro an ezhommoù pemdez ha pleal gant an dalc'hoù evel direizhadenn an hin. Merañ a reomp gant aket ha skiant-vat, ha degas a ran* **da soñj deoc'h ec'h arc'hantomp tout hon labourioù gant hon feadra dimp hon-unan** *abaoe penn-kentañ hon respetad, kuit da amprestiñ.*

An amzer-da-zont n'eo ket sklaer e mod ebet ha gant-se eo pouezus-bras delc'hen **da harpañ ar servijoù nes evit an holl dud ac'hann**, *forzh peseurt oad e vefent. Er magazin-mañ e kavfet un teuliad war KOSG.* **Ur servij nes gant ar gumun eo** *hag a zo talvoudus ken ec'h eo, ret eo lavaret, labourat a ra bemdez ha pa n'ouzer ket petra ober ken pe davet piv komz eo ar servij kentañ ec'h aer da welet. Faotañ a ra din evit gwir degas da soñj deoc'h pegen efedus eo Kreizenn Obererezh Sokial ar Gumun ha lavaret trugarez d'an dud a zo enni evit* **al labour pemdez a vez graet e Perwenan abalamour da sikour an dud o dez ezhomm**.

A-wir-galon,

Denise Prud'homm
Maerez Perwenan

Directrice de la publication // Denise Prud'homm
Responsable rédaction // François Plégades
Rédaction // Élus, services municipaux, associations
Crédits photos // Fonds municipaux
Réalisation graphique // Le Studio // Lannion // www.lestudio.bzh
Impression // Publitrégor // Lannion //
Imprimé sur papier PEFC

FRELONS ASIATIQUES

Cette année encore la municipalité organise **la campagne de piégeage** des reines de frelons asiatiques. Le samedi 1er mars, **150 pièges** ont été distribués par l'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) au cours d'une réunion de sensibilisation aux frelons asiatiques. Il a été rappelé qu'un nid produit 300 reines qui construiront, potentiellement, 300 nids. **Ces insectes invasifs par leur prolifération sont un danger pour la biodiversité**, particulièrement les abeilles, et pour l'homme. Les résultats du piégeage des reines les années précédentes montrent une réelle efficacité du processus.

Avant la mise en place du piégeage en 2022, les services de la mairie effectuaient 108 interventions sur les nids de frelons. **En 2023**, première année du piégeage, les services ne sont plus intervenus que **52 fois** alors que 100 pièges ont permis la destruction de 2 851 frelons asiatiques. **En 2024**, 150 pièges ont capturé 1 344 frelons et les services ne sont intervenus que **38 fois**.

Lorsque l'on atteindra un nombre de nids stable, qui n'augmentera plus, le nombre de frelons restera dans une quantité acceptable. **Le piégeage doit donc continuer tous les ans pour stopper la prolifération**.

ÉCOLE NICOLAS-LEBRAS

L'école publique de Penvénan porte désormais un nom.

Voté par le Conseil Municipal, l'école publique s'appelle désormais École Nicolas-Lebras. Instituteur à l'école publique de Penvénan durant douze ans puis directeur les cinq années suivantes, Nicolas Lebras (1825 - 1901) est le père d'Anatole Le Braz. Il fut une figure importante de Penvénan.

ÉCOLE PUBLIQUE

Une année à l'heure anglaise, mais pas que !

Dorénavant, **l'école est officiellement inscrite sur le dispositif « Anglais renforcé »**. Les élèves vont bénéficier de temps supplémentaires pour appréhender la langue de Shakespeare et les cultures des pays anglophones. Son apprentissage se fera aussi à travers son utilisation dans les autres disciplines. Ainsi, **les futurs collégiens auront un avantage certain dans ce domaine lors de leur entrée en sixième**.

D'autres opérations ont enrichi nos écoliers des différentes classes :

- **Le défilé du carnaval** avec sa chorégraphie apprise dans la bonne humeur et la rencontre des anciens à l'EHPAD a permis d'expérimenter les bienfaits du vivre ensemble pour une plus grande cohésion de groupe.
- **Les accueils à la médiathèque** où les enfants empruntent des livres, assistent à des lectures vivantes (« Les musiciens de la Nouvelle-Brême »), des spectacles (« Mille secrets de poussins » de Claude Ponti) et participent au prix des Incorruptibles.
- **Un spectacle haut en musique** « Cavalcade en Cocazie » a été présenté aux plus grands à la salle de l'Arche de Tréguier.
- **La ludothèque de Langoat** est venue proposer des jeux pédagogiques à l'ensemble des élèves de la maternelle au CM2 afin d'apprendre en s'amusant.
- Tous les élèves ont découvert **les danses bretonnes** grâce à Marie-Claude Ollivier Pallud de l'association ACP danses bretonnes en prévision du fest-deiz du dimanche 30 mars.
- **La visite de l'exposition « À vol d'oiseau »** organisée par l'Imagerie de Lannion et installée dans la salle du Logelloù a permis aux élèves d'être sensibilisés à ces animaux qui nous fascinent.

Les élèves de CE2-CM préparent activement leur voyage à Paris. Ainsi les œuvres préalablement étudiées prendront une tout autre dimension. Sur place, à travers les visites des musées d'Orsay et du Quai Branly, ils découvriront les diversités artistiques et aussi les richesses de la capitale tant sur le plan architectural qu'historique. Les élèves ont tous hâte de partir à l'aventure.

Ces diverses actions offrent aux enfants un plein épanouissement dans leurs apprentissages.

Nous tenons également à rappeler que **les portes de l'école sont ouvertes à tous et que si vous souhaitez venir découvrir tout cela, vous pouvez prendre un rendez-vous.**

ecole.0220711d@ac-rennes.fr
T. 02 96 92 65 18 / 06 95 45 09 42

ÉCOLE DU SACRÉ-CŒUR

Une bouffée d'air frais dans le Puy de Dôme

L'Auvergne, ses vastes horizons ont ravi les CE2-CM de l'école du Sacré-Cœur de Penvénan qui ont participé avec les élèves de Pleumeur-Gautier et Saint-Julien à une classe de neige inoubliable à La Bourboule. **Les randonnées sur les crêtes des volcans** réservèrent de belles surprises par leur diversité de paysages et d'ambiances. Suivant les pas et les conseils de leurs guides, les élèves ont observé, respecté, partagé ces espaces de liberté. En participant à une journée « classe de science », les jeunes ont aussi approfondi l'étude du phénomène et des différents types de volcans. Et surtout, à Super-Besse, ils ont pu s'initier au ski de piste et dévaler les pentes enneigées sous la direction des moniteurs de l'ESF. Enfin, **les veillées « contes et légendes », « danses folkloriques », la découverte de La Bourboule** ont permis aux jeunes Bretons de goûter à la saveur de l'âme de cette région et de ranger dans leurs valises, en plus du Saint-Nectaire fermier, des souvenirs à foison qu'ils se promettent de partager avec leur famille mais surtout d'exploiter en classe.

Portes ouvertes

Il est important pour les futures familles de **rencontrer les enseignants, de visiter les locaux, de partager et d'échanger sur le déroulement d'une journée de classe, sur les projets**... Les portes ouvertes prennent tout leur sens quand en plus, les parents qui connaissent déjà l'école, accueillent et partagent leur vécu sur la réalité de l'établissement. Autour d'un café, les 21 et 22 mars, les échanges allaient bon train.

Et pour les familles de petits qui étaient présents mais qui auraient encore des questions à poser, des **moments d'immersion** seront proposés les 16 mai et 16 juin : les parents sont alors invités à entrer dans la salle de classe, ce qui permet de s'imprégner des véritables conditions de scolarisation et d'appréhender plus facilement ce nouvel environnement.

Prendre RDV au 02 96 92 72 11 ou sur eco22.sc.penvenan@e-c.bzh

L'ACTION SOCIALE

HISTORIQUE

Simple obligation morale dans l'Antiquité, l'action sociale évolue durant les siècles qui nous précèdent.

Au Moyen Âge, l'Église, au nom de la Charité, met en place des politiques de lutte contre la misère. Elles sont gérées par les instances religieuses et dépendent du bon vouloir de celles-ci. Leurs actions vont des dons aux pauvres de la paroisse à la construction d'hôpitaux et d'hospices. **La Révolution française**, avec la Déclaration des droits de l'Homme, instaure l'Égalité et la Fraternité. La solidarité remplace la charité et le social devient une affaire d'État. Les bureaux de bienfaisance sont créés.

Ils deviendront, après la Seconde Guerre mondiale, les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS).

Les Sept œuvres de miséricorde de David Teniers le Jeune

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

STRUCTURE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public administratif obligatoire dans les communes de plus de 1 500 habitants.

Présidé de plein droit par le Maire, son conseil d'administration est constitué paritairement d'**élus locaux** désignés par le conseil municipal et de **personnes, qualifiées** dans le secteur de l'action sociale, **nommées par le Maire**.

Il supervise les missions de prévention et de développement dans la commune. **Il met en place** des actions directement orientées vers la population communale dans le cadre de ses missions légales obligatoires ou facultatives.

Il est le service public de l'action sociale.

SES COMPÉTENCES **OBLIGATOIRES**

Par obligation légale, le CCAS intervient dans les domaines suivants :

AIDE SOCIALE

Le CCAS assure l'instruction administrative. Ainsi il accueille les demandeurs d'aide sociale, les informe et les aide à compléter les dossiers. Il compile et valide les pièces justificatives qu'il transmet à l'autorité chargée de statuer : Département, CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

DOMICILIATION

La domiciliation administrative permet à des personnes qui n'ont pas de domicile stable de disposer d'une adresse pour **recevoir** du courrier et surtout pour **accéder** à leurs droits et prestations.

LISTE DES BÉNÉFICIAIRES DES AIDES SOCIALES

Le CCAS doit constituer et tenir à jour un fichier des personnes résidant sur le territoire de la commune et bénéficiaires d'une prestation d'aide sociale légale ou octroyée au titre de la politique d'action sociale de la ville et de son CCAS.

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX (ABS)

Il doit tenir à jour l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS).

INSTRUCTION DES DOSSIERS DE RSA (REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE)

Le CCAS a la possibilité d'instruire des demandes de RSA. Il peut également intervenir sur les autres phases du dispositif RSA à savoir, l'orientation et l'accompagnement.

SES COMPÉTENCES **FACULTATIVES**

En plus de ses missions légales, le CCAS peut mettre en place des missions volontaristes, déployées par la commune au titre de sa politique d'aide sociale. Par exemple, la collecte de la banque alimentaire et des moments partagés (atelier cuisine, repas).

Chaque CCAS détermine ses propres modalités d'interventions.

LES AIDES FINANCIÈRES

Des aides ponctuelles sous forme de délivrance de bons sont décidées par le bureau du CCAS lors de ses permanences du mardi et du vendredi matin. Elles concernent :

- L'accès à l'aide alimentaire, aux produits d'hygiène.
- L'aide liée au logement (produits d'entretien, bouteilles de gaz).
- L'aide à la mobilité (carburant).
- L'aide aux frais de garde d'enfants (accueil de loisirs, accueil périscolaire)
- L'aide à la scolarité (restauration scolaire, transport scolaire, voyage scolaire)

LES AIDES ALIMENTAIRES

Le bureau du CCAS organise les collectes d'aide alimentaire pour la banque alimentaire des Côtes d'Armor. Le dernier collectage au Carrefour Market a permis de recueillir une tonne deux de produits de première nécessité. Une redistribution de colis aux familles aidées par le CCAS de Penvénan est organisée tous les mois à partir des **denrées fournies par l'antenne départementale de Lannion**.

LOGEMENT

Le CCAS suit les demandes de logement (réception des demandes, entretiens avec les demandeurs, participation aux commissions d'attribution des logements).

GESTION D'ÉTABLISSEMENTS ET DE SERVICES

Géré par le CCAS, **la résidence le Verger des Korrigans** propose deux structures : un EHPAD et une résidence autonomie.

La cuisine centrale concocte les repas de la résidence le Verger des Korrigans et ceux des deux écoles de Penvénan. Depuis la fin du COVID, c'est elle aussi qui réalise le menu du repas annuel des anciens et également d'autres structures, tel le centre de vacances. En 2024, ce sont ainsi 117 675 repas qui ont été préparés.

Le bureau du CCAS, en orientant les demandes vers les services concernés, facilite l'aide à domicile et le portage de repas. Il permet ainsi aux personnes aidées de pouvoir rester chez elles.

PERSONNES ÂGÉES/ISOLÉES

Un autre aspect des activités du CCAS concerne **les personnes âgées**.

Au sein des deux structures du Verger des korrigans des animations, sorties culturelles, repas, goûters, etc. sont proposés. Des **rencontres intergénérationnelles** avec les enfants des écoles ont été mises en place. **Des conférences** de prévention, de gestion du quotidien ou de préparation au vieillissement sont organisées.

Un registre des personnes vulnérables (compétence obligatoire du Maire qui est confiée au CCAS) est tenu.

MOBILITÉ

La mobilité est assurée par LTC au travers du **dispositif Tilt** qui gère le service des transports à la demande ou régulier. L'association Solitrégor vient de mettre en place, en collaboration avec nos trois élues du bureau social, **un mécanisme d'entraide pour les déplacements solidaires**. C'est un service complémentaire à celui de l'intercommunalité.

NUMÉRIQUE

Le service social de Penvénan accompagne **les personnes en difficulté avec l'informatique** dans leurs démarches administratives en les réorientant si nécessaire vers les conseillers de France Service.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Deux permanences, le mardi et le vendredi matin, permettent un accompagnement social par les élues déléguées à l'action sociale et à la solidarité. Celui-ci varie d'une écoute bienveillante, autour d'un café, à une aide administrative, une ouverture de droits ou une réorientation vers les services appropriés.

Les trois élues, afin de créer une convivialité, ont mis en place un **repas partagé** par petit groupe où les personnes invitées préparent le repas avant de le partager tous ensemble. Un **repas solidaire** est aussi organisé, une fois par an, pour les bénévoles et les personnes aidées. La mise en place d'un **placard solidaire** sur le parking de l'Ehpad, complète le dispositif.

Le CCAS est organisateur du **repas des aînés au mois de novembre**. Ce repas est préparé ces dernières années par le restaurant municipal pour le plus grand plaisir des convives. Il met aussi en place les **colis gourmands de Noël** destinés aux personnes de plus de 85 ans n'ayant pas profité du repas.

Un **accueil des nouveaux habitants et des bébés de l'année** est également organisé.

Au travers de ses différentes actions obligatoires ou facultatives, le CCAS s'inscrit dans la lutte contre l'exclusion, l'isolement et la pauvreté. Il est aussi le lien qui développe la solidarité entre les générations.

25 ANS DU JUMELAGE PENVÉNAN CASTLECOMER

25 ans déjà que la charte du jumelage de Penvénan avec Castlecomer a été signée. La cérémonie s'est déroulée dans un premier temps, le 29 avril 2000, à la mairie de Penvénan en présence de James Brett, président du Conseil du Comté de Kilkenny, de René Regnault, sénateur, de Philip O'Neill, secrétaire du Conseil du Comté de Kilkenny, de Fernand Le Duc, maire de Penvénan et des présidents des Comités de jumelage.

Cette cérémonie fut ponctuée par des chants et des danses interprétés par les enfants des écoles. Des échanges de cadeaux et un verre de l'amitié ont suivi la signature. Un if d'Irlande a été planté pour célébrer cet événement dans le jardin du centre culturel Anatole-Le-Braz.

Dix ans après, Castlecomer est venu fêter l'anniversaire à Penvénan avec échange de cadeaux et mise en terre d'un autre if d'Irlande.

Du 1er au 4 mai, nous célébrerons le vingt-cinquième anniversaire. Ce sera l'occasion de réjouissances avec la délégation Irlandaise comprenant musiciens et danseurs. Une grande soirée, avec repas, musique et danse, vous attend à la salle des fêtes le samedi soir.

SOLITRÉGOR

L'association Solitrégor propose un service de déplacement accompagné solidaire. Cette activité permet aux personnes qui n'ont pas de moyens de locomotion de se déplacer pour les nécessités de la vie courante.

Solitrégor fonctionne sur plusieurs communes : Coatreven, Kermaria-Sulard, Louannec, Penvénan, Saint-Quay-Perros, Trélévern et Trévou-Tréguignec. D'autres communes devraient bientôt les rejoindre. Solitrégor est ouverte à toute personne **habitant l'une de ces communes ou une commune avoisinante quel que soit son âge**.

L'association propose **le déplacement accompagné solidaire fondé sur le bénévolat**. Elle fonctionne depuis mi-novembre et compte aujourd'hui 43 bénéficiaires, 14 accompagnateurs et deux référents à Penvénan. La plupart des déplacements concernent les courses - les rendez-vous médicaux ne bénéficiant pas de prise en charge - et les visites à des amis ou à la famille. **Ces transports accompagnés favorisent le lien social** ; en effet plusieurs personnes ont fait connaissance grâce à ce dispositif et les retours sont **très positifs**.

Rappel sur le fonctionnement de Solitrégor :

- Téléphoner au référent de sa commune, **au 06 69 75 62 05 pour Penvénan**, de préférence 48 heures avant la date du déplacement souhaité, entre 9 heures et 18 heures si possible !
- Être adhérent en ayant payé sa cotisation annuelle.
- Le référent confirme la prise en charge et le bénéficiaire est contacté par un chauffeur accompagnateur qui convient avec lui des modalités de transport.
- L'accompagnateur va chercher le bénéficiaire à son domicile. Au retour, la personne transportée règle au chauffeur la somme correspondant aux frais kilométriques, trajet A/R.

Solitrégor permet des transports dans un rayon de 80 km autour du lieu de départ de l'accompagnateur.

Les déplacements admis dans le cadre de l'activité assurée par l'association ne doivent pas entrer en concurrence avec les services de transport existants, qu'ils soient publics ou privés.

Ne sont pas admis les trajets qui peuvent être pris en charge par les organismes sociaux et notamment l'assurance maladie, les déplacements nécessitant un véhicule adapté, une surveillance ou une aide particulière.

PRIX LITTÉRAIRES

La médiathèque de Penvénan propose à ses lecteurs d'être jury citoyen à travers deux prix littéraires adultes.

Le premier prix est organisé par l'association « Biblioth'régor » qui réunit des bibliothèques allant de Trégastel à Pleumeur-Gautier en passant par Ploézal. Pour sa 7e édition, dix bibliothèques participent à ce prix du 25 mars au 31 décembre. Elles ont choisi les ouvrages de la sélection.

Le second, le prix Louis-Guilloux, est mis en place par le département depuis plus de 40 ans. Il est organisé depuis quatre ans par la bibliothèque départementale (BCA) qui l'a ouvert à un jury de lecteurs. La sélection, dévoilée courant avril, est disponible pour une lecture qui s'achève fin septembre.

Des ateliers (écriture, critique, lecture à voix haute...) pour les personnes participantes sont proposés tout au long de cette période.

Les membres du jury de ces prix, doivent lire au minimum six livres sur les dix des sélections proposées pour pouvoir participer aux votes. Des rencontres sont organisées à la médiathèque pour échanger sur les ouvrages.

LES NOTES SONT TOUJOURS EN MESURE À LA MÉDIATHÈQUE

La musique, thème central de l'année 2024-2025, rythme les accueils de classe. Avec « Les musiciens de la Nouvelle-Brême », boîte animée prêtée par la Bibliothèque départementale, l'équipe de la médiathèque a accueilli en musique les élèves des écoles.

La lecture de ce conte revisité était agrémentée de standards musicaux de Franck Sinatra, Dexter Gordon ou encore la musique de la Panthère Rose... Les élèves et leurs accompagnants ont apprécié cette lecture animée.

L'UNIVERS DE CLAUDE PONTI OFFERT AUX ENFANTS DES ÉCOLES

« Les poussins vivent dans un immense pays de l'autre côté des livres. Seul, Blaise a le pouvoir d'ouvrir les portes magiques... ». Les élèves des écoles de Penvénan ont rencontré Blaise et les autres personnages inventés par **Claude Ponti** à travers ses ouvrages mis à leur disposition à la médiathèque.

Les maternelles ont bénéficié **d'un spectacle proposé par LTC**. « Mille secrets de poussins ». Cette création de la compagnie « collectif Quatre Ailes » nous a dévoilé le secret de l'identité de Blaise, le poussin masqué.

SÉANCE DE DÉDICACE À LA MÉDIATHÈQUE

À l'occasion de la sortie de son roman **« Yvonne K, photographe à bicyclette »**, la médiathèque a reçu **Josiane Toudic** pour une rencontre littéraire avec séance de dédicace.

CÉRÉMONIE DU 19 MARS

Une gerbe de fleurs a été déposée au monument aux morts en hommage aux victimes, civiles et militaires, tombées pendant la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

SOIRÉE PYJAMA

Une soirée pyjama a eu lieu à la médiathèque sur **le thème du carnaval**. Les enfants, nombreux, ont écouté les histoires racontées par Isabelle et Katia sous forme de kamishibaï et de livres lus.

BRETAGNE FANTASTIQUE

Dans le cadre de l'exposition « les écrivains du Trégor », **Dominique Besançon a présenté son dernier livre sur la littérature bretonne fantastique**. Agrémenté d'extraits de textes d'écrivains ayant développé le fantastique dans leurs nouvelles, cette rencontre nous a initiés aux particularités du fantastique breton par rapport aux écrits anglo-saxons sur ce style. L'auditoire, captivé par le discours de l'auteur, a pu échanger avec elle sur ces sujets. La rencontre s'est terminée par un pot convivial et une séance de dédicace du livre **« Bretagne fantastique »**.

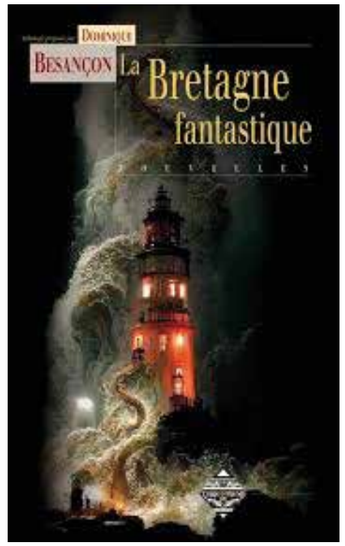

ANIMATION MUSICALE

Durant les vacances de février, **une animation musicale autour du conte « Les musiciens de la Nouvelle-Brême » a été proposée aux enfants de Penvénan par la Bibliothèque des Côtes d'Armor**. Le divertissement, en deux parties, a permis aux enfants présents d'écouter le conte sous forme de boîte animée puis de s'initier à la musique avec un xylophone et des cloches accordées sur les douze notes de la gamme.

ENSEMBLE POUR PENVÉNAN

Ce bulletin, est difficile à réaliser au vu du décalage, dans le temps, des événements passés. Reprenons...

Le 10 Janvier 2025, nous avons participé à des vœux dans une salle scindée en deux, occupée par les agents des services municipaux et leurs conjoints au vu du repas prévu à la suite.

Force est de constater un manque de présence des habitants et d'élus. Des vœux de notre maire qui n'ont pas donné de nouvelles annonces. Une classe d'école en moins, un lotissement qui va enfin sortir de terre en fin de mandat à un prix important, un budget mieux maitrisé mais sans dépenses ni projets... Cependant, cette année va être certainement riche en communiqués face au scrutin de 2026 car, il est de bonne augure, que la majorité actuelle aura son candidat.

Et cela commence dès maintenant... Une réunion publique a eu lieu le jeudi 20 mars 2024 animée par des bureaux d'études, plutôt un échange avec une vingtaine de personnes (élus compris), qui ont visionné la phase 3 (nous ne devez certainement pas être au courant de la phase 1 et 2 !) du plan de circulation et de stationnement de Penvénan. Ce projet prévisionnel de réfection des routes et de réduction de la vitesse sur Penvénan n'a toujours pas été mentionné sur un ordre du jour de conseil municipal.

Beaucoup d'effets d'annonces : la réduction de la route de la corniche à 50 km/h (sans concertation avec le département), un sens unique sur Port Blanc et la continuité de la voie verte sur Bugueles, entre autres.

La réfection de la rue de Poulpiquet, qui était attendue depuis le début du mandat, démarre enfin.

Il serait important de présenter un plan prévisionnel d'investissement sur la voirie et d'en informer les habitants. Des routes sont revues, avant d'autres plus urgentes, vous devez le constater.

Les citoyens qu'ils soient de Port Blanc, Bugueles ou Penvénan souhaitent que leur commune passe à la vitesse supérieure. Il est temps que cela change...

Ce qui change c'est le Logo de Penvénan, non voté en conseil municipal. Ce logo représentant notre commune a été choisi par un groupe de personnes. Un logo représentant davantage la campagne que notre commune côtière.

Finalement, il n'y a pas que l'opposition qui manque de communication avec les élus de la majorité, les habitants de Penvénan sont logés à la même enseigne. Participez aux conseils municipaux en présence, car pour l'instant, il n'est pas question de retransmission sur le web, ce serait trop novateur.

Anne Tranvouez pour le groupe « Ensemble pour Penvénan »

Notre adresse électronique pour que l'on relaye vos demandes lors de nos questions diverses lors des conseils municipaux :
groupeensemblepourpenvenan@gmail.com

MAINTENANT

Que nous restera-t-il ?

Tout semble se déliter, ce que l'on croyait solide s'effondre comme un château de sable avec la marée. Le triomphe de la morgue, de l'obscénité, de la violence, sur la tempérance, l'intelligence, le cœur, se répand comme une traînée de poudre. Plus rien n'arrête les appétits et les convoitises, ni la loi, ni la morale, ni l'éducation, ni la religion. Le pire serait de croire qu'en restant à l'extérieur nous serions protégés du tumulte et se convaincre que nous n'y sommes pour rien, car alors nous aurions par cette attitude perdu aussi la démocratie. Elle ne tient qu'à un fil, la responsabilité de chacun.

Denis Baulier

UNE ÉQUIPE POUR TOUTES ET TOUS

Cocktail du nouvel an
- une dose de bilan de 5 ans d'âge ;
- une bonne dose d'autosatisfaction ;
- une dose d'acidité de cuvée « ancien mandat » ;
- une double dose de futurs logements ;
- un soupçon de routes ;
- du tonic pour diluer le tout.

Servi avec peu de chiffres, soigneusement choisis pour adoucir.

Pour compléter les vœux :
- Dire que le rôle de VP a aidé, en quoi ? ;
- Dire qu'« être du cru » est une force, en quoi ?
- Dire que le budget est redressé, peut-être mais il reste tout de même 3.300.000 € d'emprunts.
- 11 km de routes refaites mais l'expérimentation routière sur Port Blanc, de 10 650 €, n'est pas mentionnée.

La campagne 2026 a-t-elle démarré ?

Conseil du 03.02
- Avant le CM, présentation surprise d'une charte graphique conçue par une stagiaire, grâce à une prolongation de 6 mois de son contrat. Cette charte et le logo sont déjà largement utilisés sans passage en CM.
- Nous avons approuvé le PCSES, nécessaire pour obtenir des subventions. Une étude y est prévue sans la moindre idée du cabinet, du prix, et de la durée.
- Le bilan de l'atelier mobilité, subventionné par l'État, a été réalisé. Nous attendons la mise en œuvre.
- Le budget, voté après la rédaction de ce bulletin, sera à découvrir cet été.
- Notre maire déclare à qui veut l'entendre ne pas se représenter, ni même être sur une liste. Sa succession au sein de sa majorité va donc se poser.

Graziella Segoni,
Pascale Allain

QUARTIER DES PROMENADES

Le futur lotissement de la rue des promenades a démarré. Les travaux de voirie ont commencé.

Porté par la Société Publique Locale d'Aménagement Lannion-Trégor Aménagement , en partenariat avec Terres d'Armor Habitat et Coopalis promoteur coopératif, le futur quartier sera composé de **douze appartements sociaux** gérés par Terre d'Armor Habitat, dix maisons en accession à la propriété vendues par Coopalis en location-accession, et **neuf terrains viabilisés** en construction personnalisée. Il reste un macro-lot pour accueillir le **mini-collectif** dont le promoteur n'a pas encore été choisi.

Les **neuf terrains viabilisés, mis en vente par la SPLA**, dont une partie est déjà retenue, peuvent **bénéficier, sous conditions, d'une aide de la ville**. La volonté des élus de la commune est de privilégier un rajeunissement de la population afin de créer une dynamique de renouvellement en accueillant des primo accédants. **Ces aides** de la commune **liées à des conditions de revenu et d'âge** permettent de faire passer le **prix du m² de 131 € à 91 € ou 101 €**. Le financement de ce dispositif municipal a été rendu possible par le produit de la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Le dossier de candidature sera transmis par mail à toutes les personnes ayant manifesté leur souhait d'acquérir un terrain au sein de ce lotissement, que ce soit directement auprès de la SPLA Lannion-Trégor Aménagement ou de la commune.

Il pourra également être disponible sur demande auprès de la SPLA Lannion-Trégor Aménagement par mail à l'adresse contact.splalta@lannion-tregor.com ou au 02 96 05 54 11.

Il est à envoyer :
- Soit par mail à l'adresse suivante : contact.splalta@lannion-tregor.com
- Soit par courrier, par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : SPLA Lannion Trégor Aménagement, 1 rue Monge 22300 Lannion

CRITÈRE PRIMO ACCÉDANT

- **Personne ou ménage** dont aucun des conjoints n'a jamais été propriétaire d'un logement.
- **Personne ou ménage** n'étant plus propriétaire de leur résidence principale depuis au moins deux ans (définition juridique du primo-accédant - Code général des impôts).

CRITÈRE SITUATION FAMILIALE

- **Couple avec enfant(s)** de 5 ans ou moins.
- **Personne seule** avec enfant(s) de 5 ans ou moins.
- **Couple sans enfant** (âges cumulés 70 ans max.).
- **Personne seule sans enfant** (35 ans max.).

MONTANT DE L'AIDE AU M2

- 40 €/m² pour les plafonds de ressources PLUS - Prix : 91 €/m²
- 30 €/m² pour les plafonds de ressources PLUS 120 % - Prix : 101 €/m²

CRITÈRE ANTI SPÉCULATIFS

Engagement de ne pas revendre avant une période de 10 ans, sauf cas de force majeure : séparation, mutation, décès…

Pour ceux ayant perçu la subvention, remboursement au prorata temporis :
- 0 - 1 an : 100 % de la subvention,
- 1 an - 2 ans : 90 %,
- 2 ans - 3 ans : 80 %,
- 3 ans - 4 ans : 70 %,
- 4 ans - 5 ans : 60 %
- 5 ans - 6 ans : 50 %,
- 6 ans - 7 ans : 40 %,
- 7 ans - 8 ans : 30 %
- 8 ans - 9 ans : 20 %
- 9 ans - 10 ans : 10 %

DATES À RETENIR

Sous réserve de modifications par les organisateurs

AVRIL

Du 22 au 26
- Exposition par la CAPTEP « Les maths en jeux » de l'Espace des sciences de Rennes
  Salle d'exposition Anatole-Le-Braz

Dimanche 27
- Vide-grenier des deux écoles
  Parking Général Leclerc

Du 23 avril au 4 mai
- Fête de la Quasimodo, fête foraine
  Place de l'Église

MAI

Du 28 avril au 11 mai
- Exposition Irlande par des artistes locaux
  Salle d'exposition Anatole-Le-Braz

Samedi 3
- Soirée irlandaise, Comité de jumelage Penvénan/Castlecomer
  Salle des fêtes

Jeudi 8
- Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945
  Monument aux morts

Samedi 10
- RésistanceS, pièce de théâtre
  Salle des fêtes
- Pardon de Saint-Gonval

Samedi 17
- Gwenan Cup, JAP
  Stade Yves-Nicolas

Dimanche 18
- Brocante du motoclub les Cormoricains
  Salle des fêtes

Mercredi 21
- Atelier numérique
  Salle d'activité Anatole-Le-Braz

Du 23 au 25
- Exposition atelier peinture de la CAPTEP
  Salle d'exposition Anatole-Le-Braz

Dimanche 25
- Pardon de Saint-Gildas

JUIN

Du 28 mai au 22 juin
- Exposition « Sonneur de clarinettes en Bretagne »
  Salle d'exposition Anatole-Le-Braz

Dimanche 1er
- Bal traditionnel inclusif, Pen Ty Coz
  Salle des fêtes

Vendredi 6
- Accueil des nouveaux arrivants et bébés nés en 2024
  Complexe sportif

Du 7 au 9
- Exposition des ateliers de la CAPTEP
  Centre Nautique

Dimanche 8
- Tournoi sixte senior, JAP
  Stade Yves Nicolas

Mardi 17
- Fête de la musique
  Résidence les Korrigans

Mercredi 18
- Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940
  Monument aux morts

Dimanche 22
- Kermesse de l'école du Sacré-Cœur
  Place de l'Église

Mercredi 25
- Atelier numérique
  Salle d'activité Anatole-Le-Braz

Samedi 28
- Kermesse de l'ACP
  Complexe sportif E. Robert

Dimanche 29
- Kermesse de l'école publique
  École Nicolas-Lebras

JUILLET

Jeudi 3
- Soirée Pyjama
  Médiathèque

Samedi 5 et dimanche 6
- Trégor Moto Show, les Cormoricains
  Place de l'Église

Dimanche 13
- Feu d'artifice et animations
  Boulevard de la mer

Lundi 21
- Don du sang
  Salle des fêtes
- Breizh Banne
  Ça bouge à Penvénan
  Place de l'Église

OUVERTURE DE LA SALLE D'EXPOSITION DU MARAIS FIN AVRIL

Calendrier des expositions disponible sur le site de la commune et l'appli Intramuros.

État civil

4 NAISSANCES *

- Youenn GAME, né le 21/02/2025

1 MARIAGE *

16 DÉCÈS *

- Joëlle LIRZIN, le 18/11/2024
- Eugène RICHARD, le 07/01/2025
- Maria ANDRÉ MARABOTTO, le 14/01/2025
- Joseph KERNIVINEN, le 20/01/2025
- Henri VIGNON, le 21/01/2025
- Guy LAUSSUCQ, le 21/01/2025
- Christiane POTIN, le 03/02/2025
- Marie Thérèse TANGUY LE PICARD, le 04/02/2025
- Marie COADOU LE BITOUX, le 15/02/2025
- Chantal ODYE HENRY, le 16/02/2025
- Suzy ELIO FOËZON, le 24/02/2025
- Madeleine LE PEUCH SAUVANET, le 28/02/2025
- Jean ENAULT, le 03/03/2025
- Marie Yvonne LUCAS CROGUENNEC, le 21/03/2025

** N'apparaissent que les noms des personnes ayant autorisé la publication*

NOUVEAUX COMMERCES

LA MARÉE DU JOUR

Poissonnerie
(poissons, coquillages, crustacés, plateaux de fruits de mer sur commande)
Du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 15 h à 19 h ; le samedi de 8h à 13h et de 15h à 19h ; le dimanche (de mai à septembre) de 10h à 12h30.
2, place de l'Église
Tél. 02 57 57 97 51

WHS DESIGN

Carolyne Wong Hang Sun-Francois
Modélisatrice 3D et Designer d'Intérieur
Du lundi au vendredi de 9h à 18h ; le samedi sur rendez-vous exceptionnel uniquement.
Tél. 06 04 11 44 14
whsdesign3d@gmail.com